

ATTESTATION DE RESIDENCE PRINCIPALE

Je soussigné(e)

Né(e) le :

A :

Certifie sur l'honneur que j'occuperai à titre exclusif de résidence principale, le logement référence ci-après :

Type de logement : ☐ Appartement ☐ Maison

Nombre de pièces :

Adresse du logement :

.....

Je reconnais avoir pris connaissance de la définition de la notion de résidence principale⁽¹⁾, certifie respecter cet engagement pour toute la durée du bail.

Je reconnais que toute fausse déclaration ou omission engage ma propre responsabilité,

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à , le

Signature

⁽¹⁾ La résidence principale est un lieu où vit habituellement et effectivement le preneur, avec sa famille le cas échéant, et où se situe le centre de ses intérêts professionnels et matériels.

Lorsque l'un des conjoints exerce une profession qui l'oblige à de fréquents déplacements, c'est le logement où sa famille réside en permanence, Lorsque l'un des conjoints loue un appartement dans la ville du lieu de travail éloigné de son domicile, l'habitation principale est constituée du logement où résident effectivement et en permanence l'autre conjoint et ses enfants.



dubuissonsophie@gmail.com
Tél : 02.35.71.07.29